

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la planification à long terme de la coopération internationale en matière de recherche sur le cancer, qui a été établi en application des résolutions WHA26.61, WHA27.63 et WHA28.85,

1. PRIE le Directeur général de soumettre ce rapport à la Trentième Assemblée mondiale de la Santé et de continuer à développer le programme à long terme de coopération internationale en matière de recherche sur le cancer;
2. DÉCIDE de créer un comité *ad hoc* chargé de faire des recommandations concernant toutes les activités de l'OMS dans le domaine du cancer, y compris celles du Centre international de Recherche sur le Cancer, et de fonder ces recommandations sur le programme à moyen terme de l'Organisation relatif au cancer qui est décrit dans le sixième programme général de travail; ces recommandations devraient également porter sur la répartition, entre le Siège de l'OMS et le Centre international de Recherche sur le Cancer, des activités intéressant la recherche sur le cancer, ainsi que sur les mesures à prendre pour assurer la meilleure coordination possible de ces activités;
3. DÉCIDE de nommer le D^r A. N. Acosta, le D^r E. Aguilar-Paz, le D^r P. O. Chuke, le Professeur L. Noro et le Professeur N. A. Shaikh, membres du Comité *ad hoc*, étant entendu que si l'un des membres de ce comité *ad hoc* se trouve empêché, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement concerné participera aux travaux du Comité *ad hoc*;
4. PRIE le Comité *ad hoc* de faire rapport à la soixante et unième session du Conseil exécutif sur les conclusions auxquelles il sera parvenu.